

INSEAMM CA 12/07/2021  
Délibération n°DELIB\_01\_ADM\_21\_07\_12\_OJ\_CR

**INS EA MM**

Institut national supérieur  
d'enseignement artistique  
Marseille Méditerranée

**ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION CULTURELLE  
INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE  
MARSEILLE MÉDITERRANÉE**

Siège social : 184, avenue de Luminy - CS 70912 - 13288 Marseille Cedex 9

**Conseil d'administration  
Séance du 12 juillet 2021**

**PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR DU 12 JUILLET 2021  
ET  
ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE SÉANCE DU CA DU 19 MARS 2021**

Délibération n°DELIB\_01\_ADM\_21\_07\_12\_OJ\_CR

**L'an deux mille vingt et un, le douze juillet,**

Le Conseil d'Administration s'est réuni, en la salle du conseil au siège de l'établissement, à l'invitation de Monsieur le président en date du 1<sup>er</sup> juillet 2021.

**VU**

- le Code Général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1431-1 à L.1431-9 et R.1431-1 à R.1431-21 ;
- la loi n°83-634 du 13 juillet 1983, portant droits et obligations des fonctionnaires.
- la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
- le Code de l'Éducation nationale, notamment ses articles L.216-3 et L.759-1 à 9
- la délibération n°10/1103/CURI du Conseil municipal de la ville de Marseille, en date du 6 décembre 2010, demandant la création d'un établissement public de coopération culturelle ;
- l'article 8.2 des statuts, le Conseil d'administration inaugure la séance par l'adoption du compte-rendu de la séance précédente communiqué à l'ensemble des membres y siégeant le 6 décembre 2019 ;
- le règlement intérieur de l'établissement.

INSEAMM CA 12/07/2021  
Délibération n°DELIB\_01\_ADM\_21\_07\_12\_OJ\_CR

**Le Président,**

### EXPOSE

L'Ordre du jour décrit dans l'invitation de participation adressée aux membres du Conseil d'administration le 1er juillet 2021 appelle l'examen des points suivants :

L'ordre du jour proposé appelle la présentation et l'adoption des points suivants :

- Ordre du jour et compte-rendu de la séance du 19/03/21 – DELIB 1
- Tableau des emplois– DELIB 2
- Dialogue social – DELIB 3
- Régime indemnitaire – DELIB 4
- Déplacements– DELIB 5
- Avancements de grade – DELIB 6
- Prestation de nettoyage – DELIB 7
- Débat d'orientation budgétaire –DELIB 8
- Décision modificative – DELIB 9
- Annulation droits d'inscription CFPI–DELIB 10
- Tarifs 2021-2022 –DELIB 11
- Prime d'équipement télétravail –DELIB 12
- Bourses-DELIB 13
- Demandes de subvention- DELIB 14
- Questions diverses

M. Mme est désigné.e comme secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance du 19 mars 2021 est soumis à l'approbation du Conseil d'administration, sous réserve d'éventuelles suggestions de modification.

Telles sont les raisons pour lesquelles je demande au Conseil d'administration d'adopter ma proposition.

INSEAMM CA 12/07/2021  
Délibération n°DELIB\_01\_ADM\_21\_07\_12\_OJ\_CR

**Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,**

**DÉCIDE**

**Article 1 :** d'adopter le compte rendu de séance du 19 mars 2021.

**Article 2 :** de valider l'ordre du jour de la séance.

Nombre de membres en exercice	25
Nombre de membres présents	13
Nombre de suffrage exprimés	15
Votes pour	15
Votes contre	0
Abstentions	0

**La présente délibération mise aux voix est :**

- **Adoptée**
- ~~**Rejetée**~~

Fait à Marseille, le 12 juillet 2021.

Le Président



Jean-Marc Coppola

**Transmise au représentant de l'État le .....**

Monsieur le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'état.

**Publiée le : .....**

Accusé de réception en préfecture  
013-200029205-20210712-01210712OJCR-DE  
Reçu le 12/07/2021

